



Réunion de bureau 2014-06

Date : 10 juin 2014
Lieu : Salle centre sportif Maréchal
Présents : Annie Couton (AC) - Julie Couton (JC) - Olivier David (OD) -
Christophe Hérard(CH) - Soazik Klein (SK - rédactrice du CR) -
Thierry Raphet (TR)

Ordre du jour

1. Point sur les actions en cours
2. Bureau
3. Championnat
4. Fête du club
5. Cotisation et réinscription
6. Paris Baseball Games
7. Novara
8. Challenge de France 2015
9. Divers

Début de réunion : 20h40

1. Point sur les actions en cours

En vert, les actions clôturées

<i>Courrier au comité départemental</i>	<i>Les courriers de convocation à l'AG ont été envoyés. L'Ag du CD78 aura lieu le 24 juin.</i>
Remplacement des armoires du local technique	En cours à la mairie. AC les recontacte à ce sujet.
<i>Courrier préfecture pour le changement de bureau</i>	<i>Le changement de bureau a été fait via Internet.</i>
Règlement tournoi softball Strasbourg	Certains joueurs n'ont pas encore réglé leur participation au tournoi de soft de Strasbourg (qui s'est déroulé en début d'année). AC se charge des relances
Règlement interne du club	En cours de rédaction par AC et TR. Sera présenté et voté à l'AG
Vadémécum pour les coaches	En cours de rédaction par TR



2. Bureau

Florence Santisteban, secrétaire du bureau a démissionné pour des raisons personnelles. Julie Couton à l'unanimité des présents (moins une voix) est élue secrétaire. SK se charge de signaler ce changement à la préfecture.

A ce sujet, SK précise que le club ne possédait pas d'adresse de siège social dans l'enregistrement en préfecture.

Il est proposé que :

- sous réserve d'accord de la mairie, le siège social du club soit :
Parc des sports Jean Maréchal rue Victor Hugo 78180 Montigny le Bretonneux
La proposition est votée à l'unanimité des présents.
Hors réunion : la mairie autorise que le siège social du club Montigny Baseball soit celui proposé par le bureau.
- Le siège administratif du club soit chez la présidente :
Annie Couton 8 allée des romarins 78180 Montigny le Bretonneux
La proposition est votée à l'unanimité des présents.

3. Championnat de France

18U : Les 18U sont qualifiés pour le championnat de France AAA à Beaucaire les 28 et 29 juin. Des incertitudes pèsent sur le déroulement de ce championnat par manque d'équipes.

Si toutefois celui-ci avait lieu, le déplacement serait fait à l'identique des 15U l'année dernière.

Hors réunion : le championnat est annulé par manque de participants.

15U : Les 15U sont qualifiés pour le championnat de France AA à Boé Bon Rencontre les 28 et 29 juin. Il faut organiser le déplacement, mais aucun car n'est disponible ce week-end.

4. Fête du club

Actuellement 68 inscrits, 50 adultes et 18 enfants. CH relance les adhérents par mail

5. Cotisation et réinscription

Rappel : La fédération a décidé d'augmenter de 10 euros toutes les licences adultes.

Proposition pour les frais d'inscription pour la saison prochaine :

- Augmentation de 5 euros des inscriptions jeunes et officiels
- Augmentation de 10 euros pour les autres.
- Frais d'inscription de 125 euros pour le softball loisirs.



Réunion de bureau 2014-06

- Inscriptions jusqu'au 15 novembre : au-delà de cette date majoration de 50 euros pour toute réinscription. En effet, le club doit connaître le nombre de licenciés afin d'engager les équipes en championnat avant le 30 novembre.

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

6. Paris Baseball Games

Du 15 au 18 juillet à Montigny. On recherche des bénévoles pour la buvette.

Il est proposé aux deux équipes (Equipe de France 18U et Paris Baseball Games) un forfait journalier de 10 euros par personne comprenant le déjeuner (7 euros) et un goûter (3 euros).

7. Novara

SK envoie un mail à CH pour la commande des polos et des tee-shirts.

Il faut contacter M. Fabbri pour l'hôtel : Voir avec Alex pour la traduction.

Un mail va être envoyé aux parents avec la liste des affaires à emporter ainsi que les produits anti-moustiques en insistant bien sur ce dernier point et la nécessité de vaporiser tous les vêtements.

Après étude du budget prévisionnel, il est voté à l'unanimité une demande de participation de 150 euros par jouer aux familles.

8. Challenge de France 2015

Le club de Chartres a contacté AC afin de nous proposer une entente pour l'organisation du challenge de France 2015.

Le club organisateur doit verser 800 euros à la fédération. Dans un 1^{er} temps, il faut s'assurer que cette somme sera divisée par 2 pour chaque club soit 400 euros.

Dans ces conditions, le club propose à Chartres d'être l'organisateur leader, Montigny recevant les matchs d'une poule.

AC fait une réponse en ce sens à Chartres.

9. Divers

AC a récupéré tous les documents auprès de l'ancien trésorier.

Forum des associations le samedi 6 septembre. Seront présents JC, SK et TR.

Frais de déplacement : SK attire l'attention sur le fait que certains documents de remboursement de frais se font sur la base du remboursement de la fédération (0,30€ le km) et d'autres sur la base de remboursement des impôts (0,587€ le km).

Il faut uniformiser cela.

Il est décidé à l'unanimité que le remboursement se fera sur la base du remboursement des impôts, mais ceci n'est pas rétro actif.



Réunion de bureau 2014-06

Lors du déplacement de l'équipe 1 à La Rochelle, le club a loué des minibus et un joueur a pris son propre véhicule afin de limiter les frais de location. Mais son rétroviseur a été cassé lors de ce déplacement. Le bureau vote à l'unanimité le remboursement du rétroviseur sur présentation de la facture

Fin de la réunion : 22h20